

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 32 Nombre de procurations : 03 Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation : 26 avril 2021 Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérike DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence 21.03.05.30

Commission

Fonctionnement de l'Institution

Obiet

Rapport annuel d'activités 2020 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur

M. Jean-Pierre CUINET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX Mme Justine GRUET à Mme Frédérike DRAY (DCM 21.03.05.26) Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26); M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26); M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44); Μ. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

L'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par l'article 5-1 de la loi nº 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, prévoit la création dans les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

La Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être consultée sur tout projet de création de service public, en délégation de service public ou en régie, à condition que celle-ci soit dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.

Conformément à l'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006, « le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20210503-DCM21030530-DE Date de télétransmission : 06/05/2021 Date de réception préfecture : 06/05/2021

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a donc l'obligation, chaque année, de dresser un rapport de son activité pour l'année N-1 et de soumettre celui-ci à l'assemblée délibérante.

Conformément aux exigences législatives énoncées ci-dessus,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 30 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOPTE** le rapport annuel d'activités 2020 ci-annexé de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Dole.

Fait à Dole, le 3 mai 2021. Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste

e Maire

GAGNOUX

Une copie de la présente délibération sera transmise à

Pilotage et Coordination

• Trésorerie Municipale du Grand Dole

Pôle Moyens et Ressources/Finances

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20210503-DCM21030530-DE Date de télétransmission : 06/05/2021 Date de réception préfecture : 06/05/2021